

## Réforme des retraites : Comment les grévistes comptent-ils tenir le plus longtemps possible ?



Article rédigé par *20 minutes*, le 10 décembre 2019

Depuis la semaine dernière et le début des grèves contre la [réforme des retraites](#), l'épreuve de force est lancée.

« Nous tiendrons jusqu'au retrait » de la réforme, a affirmé ce lundi Philippe Martinez, le leader de la [CGT](#). Pour lui, comme pour les autres syndicats (Force Ouvrière, Solidaires, FSU) qui ont appelé à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle ce mardi 10 décembre, l'objectif est clair : tenir le plus longtemps possible, et avec le plus de monde, pour espérer faire plier le gouvernement.

Or, une mobilisation qui dure pose la question du coût financier pour celui ou celle qui décide de cesser le travail, et qui n'est donc pas payé. Pour compenser – en partie – cette perte sèche, les caisses de grève peuvent être sollicitées. Elles ont des formes très diverses : la CFDT (qui n'appelle pas à la grève) dispose par exemple d'une réserve globale [de 126 millions d'euros](#), issue des cotisations des adhérents. Même chose pour Force ouvrière, qui ne communique pas sur le niveau de sa cagnotte.

Pour d'autres syndicats, comme la CGT, les caisses de grèves sont créées ou réactivées au moment des mouvements sociaux. C'est notamment le cas de la caisse lancée depuis 2016 par la branche Info-Com du syndicat, qui a reversé 630.000 euros aux grévistes depuis sa création. [Dans son dernier décompte](#) daté du 7 décembre, elle disposait de 194.000 euros.

Les montants en réserve sont donc très variables, mais ils sont surtout symboliques. « La caisse de grève est l'un des outils qu'on a pour continuer la bagarre, même si, au regard des besoins, les montants sont ridicules. Si vraiment on devait aider tous les salariés qui ont fait une journée de grève, la caisse ne tiendrait pas deux jours », admet Romain Altmann, secrétaire général de l'Info-Com CGT, [interrogé par Paris-Match](#). « L'objectif principal d'une caisse de grève n'est pas de compenser intégralement la perte de revenus, poursuit Natacha Pommet, secrétaire générale de la fédération CGT des services publics. C'est avant tout un outil de solidarité pour les salariés qui sont le plus en difficulté ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)